

### **Au secours de la solidarité**

Le tissu associatif est précieux pour faire face aux crises et agir au quotidien au plus près des besoins du territoire. Au niveau national, 30% des ayant droit aux aides n'en font pas les demandes par méconnaissance des procédures et manque d'accompagnement. Le versement à la source des aides sociales et familiales permettrait de lutter contre la précarité et d'assurer un meilleur contrôle des aides versées. Il serait facilité par la réussite du prélèvement à la source. Le soutien aux plus démunis devrait ainsi s'améliorer mais les associations qui œuvrent localement resteront essentielles pour l'accompagnement et la réussite des parcours de réinsertion.

Pendant la crise sanitaire, certaines associations ont cessé leurs actions, notamment en raison de l'âge de leurs bénévoles. Heureusement, d'autres ont tenu bon et la solidarité spontanée des citoyens et des acteurs du territoire a été au rendez-vous. La solidarité pour l'Ukraine s'est aussi rapidement organisée. Cependant, la ville a perdu un certain nombre d'associations : SOS Accueil a dû quitter son local rue de Noailles vendu à une autre association sans pouvoir trouver de solution ; SOS On emménage doit quitter la caserne Fesch de Satory et va arrêter ses activités de débarras d'appartements et de dons de mobiliers ; Stuart Mill et les roulottes du Secours Catholique ont disparu.

Les dossiers de demandes de subvention déposés par les associations ont fait l'objet d'une instruction par les services municipaux notamment pour identifier l'intérêt général local de leurs activités. Le PV du Conseil Municipal du 09/12 disponible sur le site de la ville contient la liste des subventions accordées. Le montant versé aux activités sociales et solidaires (hors domaines de l'enseignement, du sport et de la culture, soit à 45/141 associations hors Centre de soins des Petits-Bois) a représenté en 2021 87 200€ et le budget 2022 est de 95 400€, soit environ 10% du montant distribué.

Certaines associations ne font pas de demande de financement et contribuent pourtant activement à la solidarité sur le territoire. C'est le cas d'AMD Yvelines qui a donné 11 palettes de produits alimentaires et d'hygiène pour l'Ukraine. Elle doit aussi quitter la caserne Fesch et cherche depuis des mois un local à proximité de Versailles pour son stock épicerie et hygiène d'environ 50 palettes et 30 tonnes, ou un local relais à proximité si elle est contrainte de trouver un local principal éloigné. L'éloignement du local de stockage engendre des coûts de location, de carburant et d'usage du véhicule. Nous soutenons la demande faite en Conseil Municipal du 24/03 de rechercher activement des solutions.

Nous souhaiterions que soit mis en œuvre un soutien plus actif sur les plans financier et pratique (soutien matériel, à la communication et à la participation des jeunes) des associations qui œuvrent pour la solidarité localement.

Anne-France Simon

[ensemblevivonsversailles@gmail.com](mailto:ensemblevivonsversailles@gmail.com)

[Ensemblevivonsversailles.fr](http://Ensemblevivonsversailles.fr)